



# Projet Partag Congo

## Projet d'appui au secteur artisanal à Pointe-Noire – PARTAG

En République du Congo, le Gret et le Groupement interprofessionnel des artisans du Congo (Giac) contribuent au renforcement économique de 1 000 entreprises artisanales et promeuvent l'accès de jeunes déscolarisés à la formation et à l'emploi dans la ville de Pointe-Noire.







## Pourquoi ce projet ?

### Le contexte

En République du Congo, le **marché du travail est largement dominé par le secteur informel, qui représente 78 % de l'emploi. 80 % de ceux qui y exercent sont touchés par la pauvreté** (grande précarité dans l'exercice de l'activité et des conditions de travail, faible productivité...).

Le secteur informel est également le **premier lieu de professionnalisation pour les jeunes en situation de décrochage scolaire**, pour qui l'apprentissage d'un métier au sein d'une petite entreprise artisanale constitue l'unique façon de préparer leur avenir professionnel.

Face à ce constat, **l'État congolais a défini un projet de politique nationale visant à structurer le secteur de l'artisanat et à lui offrir un cadre juridique et institutionnel amélioré**. Le Gret et le Giac s'inscrivent dans cette dynamique au travers du projet PARTAG. Dans ce cadre, ils favorisent **l'émergence économique des petites entreprises artisanales de Pointe-Noire par la mise en place d'une offre de services d'appui adaptés aux petites entreprises**. Ils renforcent également les **organisations professionnelles du secteur de l'artisanat** et conduisent **des actions de plaidoyer pour améliorer l'environnement économique des très petites entreprises**. Le Gret et le Giac agissent enfin pour **améliorer l'employabilité de jeunes défavorisés en apprentissage dans ces entreprises**.

### Les bénéficiaires du projet

Le projet PARTAG vise à **améliorer la situation des groupes cibles** suivants :

- **Les très petites entreprises, en particulier les entrepreneurs féminins** : le Giac regroupe environ 1 000 micro et petites entreprises, ce qui représente 25 % des petites entreprises de Pointe-Noire. **Dans le cadre du projet, ces entreprises auront accès à des formations techniques, en gestion, et à un service de veille** qui leur fournira des informations sur les opportunités d'affaires de Pointe-Noire. **Leurs conditions de travail seront améliorées** au travers des actions de plaidoyer portées par le Giac.
- **Les apprentis au sein des très petites entreprises, en particulier les jeunes filles** : le Giac estime leur nombre à 2 000. Ceux-ci ne disposent que d'un faible niveau scolaire, se limitant généralement à la fin du primaire. **Ces jeunes bénéficieront d'un service de remise à niveau visant à faciliter leur accès à un parcours de formation par alternance diplômant**.
- **Le Giac et ses organisations professionnelles** : le Giac est un réseau de 21 organisations professionnelles actives dans la totalité des filières artisanales et fédérant environ 1 000 entreprises artisanales à Pointe-Noire. **Au travers de PARTAG, le Giac et ses organisations membres seront renforcés sur le plan technique, organisationnel et institutionnel** afin d'en faire des acteurs capables de dynamiser le tissu économique local.



# Les résultats et modalités d'intervention

## Principaux résultats

- **Le Giac et ses 21 organisations professionnelles sont renforcés dans leur gouvernance** au travers de l'actualisation de leurs règles et modalités de fonctionnement internes. Ils sont également renforcés dans leurs **capacités à mener un plaidoyer sur les problématiques du secteur de l'artisanat**, afin d'en faire des acteurs capables de défendre les intérêts des micro et petites entreprises de Pointe-Noire et de répondre aux attentes de leurs membres.
- **1 000 entreprises membres du Giac, dont 350 gérées par des femmes, développent leurs activités** grâce aux services d'appui techniques, comptables et de veille commerciale délivrés par le Giac par le biais de son service interne d'appui et de promotion de l'entreprise artisanale dit Sapape.
- **180 jeunes dont 120 filles** en apprentissage dans les entreprises membres du Giac **sont remis à niveau afin de préparer leur entrée en CAP.**

## Modalités d'intervention

Pour atteindre ces résultats, le projet PARTAG **met au premier plan les organisations professionnelles d'artisans dans la mise en œuvre d'actions** au bénéfice des entreprises artisanales de Pointe-Noire et de leurs apprentis.

**Le GIAC et ses organisations professionnelles bénéficieront d'appuis méthodologiques et techniques et seront accompagnés pour déployer un dispositif de services d'appui à l'entreprise et de formation qui soit pérenne et ancré au niveau local.**

Une grande importance est également accordée à **l'articulation entre les échelles locales et nationales**. Des temps d'échanges sont régulièrement organisés entre les acteurs locaux et les institutions en charge de l'artisanat et de la formation professionnelle afin que **les expérimentations locales alimentent le débat national sur les politiques sectorielles en matière d'artisanat et de formation.**

## Partenaires



Le Gret est une ONG française de développement qui lutte depuis près de 40 ans contre la pauvreté et les inégalités dans une trentaine de pays. **Il intervient depuis 20 ans dans l'appui à la petite entreprise et la formation des jeunes. Il est présent au Congo depuis 2002.**



Le Giac est un réseau créé en 1996 regroupant **21 organisations professionnelles et fédérant plus de 1 000 entreprises artisanales**. Il a piloté plusieurs actions de promotion de l'artisanat et a en particulier à son actif la contribution à la loi de décembre 2011 régissant l'artisanat au Congo, grâce au plaidoyer qu'il a mené à Pointe-Noire et à Brazzaville de 2010 à 2011 autour du manque de reconnaissance du statut d'artisan.







## Pilotage, reporting et suivi

Le projet PARTAG est un **projet de réforme du Giac** visant à en faire un acteur capable de porter les dynamiques nécessaires à l'amélioration du tissu économique local. **Le comité de pilotage du projet est ancré au sein du conseil d'administration du Giac.**

Pendant toute la durée du projet, celui-ci se réunira tous les trimestres afin de débattre et de valider les évolutions du réseau.

Par ailleurs, un comité de suivi institutionnel rend compte des avancées du projet. Il se réunit une fois par an et rassemble les partenaires techniques et institutionnels intervenant dans le champ de l'artisanat, notamment : **l'Agence nationale de l'Artisanat, la Direction départementale de l'Artisanat, la Chambre de Commerce et de l'Industrie, l'Association Pointe-Noire industrielle** et le **Programme de renforcement des capacités commerciales et entrepreneuriales (PRCCE).**

**Le projet PARTAG est par ailleurs intégré au programme Prisme** « Programme d'Innovations méthodologiques pour planifier, suivre et évaluer des processus de changement » du réseau F3E. Dans ce cadre, les équipes du Gret et du Giac sont accompagnées dans la mise en place d'**un système de suivi-évaluation innovant, permettant de mesurer les changements complexes** (notamment relatifs au renforcement de capacités). **Prisme est un programme de recherche-action portant sur 14 projets dans 9 pays.**

## Capitalisation

L'expérience de PARTAG sera capitalisée en vue de valoriser les outils qui auront été produits et de tirer les leçons pour alimenter les débats sur les politiques sectorielles de l'artisanat et de la formation technique et professionnelle en République du Congo.

## Contacts

**Roger Aihou – Gret Congo**  
Rue de l'Indépendance  
1<sup>er</sup> étage à l'Immeuble Money Gram n° 363  
Pointe-Noire  
[aihou.congo@gret.org](mailto:aihou.congo@gret.org)

**Christine Uher – Gret siège**  
Campus du Jardin tropical  
45 bis avenue de la Belle Gabrielle  
94736 Nogent-sur-Marne – France  
[uher@gret.org](mailto:uher@gret.org)

## Durée du projet

4 ans (janvier 2015-décembre 2018)

## Budget

1,4 million d'euros

## Partenaires financiers

Union européenne



*Le contenu de la présente publication relève de la seule responsabilité du Gret et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant l'avis de l'Union européenne.*

**Pour tout complément d'information**  
[www.gret.org](http://www.gret.org)